



8^E ÉDITION BAROMÈTRE DU CLIMAT ÉTHIQUE Groupe ADP



L'Éthique et la Compliance reconnues comme une nécessité par les collaborateurs.

Le Groupe ADP (ADP SA, ADP International, TAV Airports et ses filiales, AIG et Hub One, Extime Duty Free Paris, Extime Média) a mesuré la perception de ses collaborateurs en matière d'Éthique et de Compliance du 25 février au 4 avril 2025. Comparaison avec les salariés des grandes entreprises (Baromètre du Cercle éthique des affaires - CEA).

**UN TAUX DE PARTICIPATION ENCORE SUPÉRIEUR
DES SALARIÉS DU GROUPE** **49 %** **+2 pts** vs 2024

1 UNE EXCELLENTE ACCULTURATION DES COLLABORATEURS



86 % des collaborateurs sont convaincus du comportement éthique du groupe (vs CEA 73 %) et **65 %** (vs CEA 62 %) jugent l'Éthique et la Compliance très ancrées dans notre culture d'entreprise. **78 %** (-3 points) des collaborateurs sont en phase avec les valeurs du groupe (Hospitalité et Responsabilité) (vs CEA 66 %)

85 % considèrent que leurs managers et leur entreprise agissent de manière éthique (+15 points vs CEA 70 %)

Plusieurs leviers contribuent à l'acculturation :

- ♦ **88 %** (+2 points) disent avoir été sensibilisés aux enjeux éthiques (vs CEA 67 %)
- ♦ **83 %** (+3 points) se disent informés des actions menées par toutes les entités du groupe (+21 vs CEA 62 %)

64 % des salariés expriment leur confiance envers leur entreprise, **47 %** leur engagement et **41 %** leur loyauté.

Néanmoins **86 %** (+4 points) des collaborateurs seraient prêts à quitter le groupe pour un défaut d'exemplarité des managers (vs CEA 76 %) et **84 %** (+16 points) pour des pratiques frauduleuses au sein du groupe (vs CEA 73 %).

2 LES RELAIS DE CONFIANCE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE



Des relais de confiance pour aborder les sujets Éthique et Compliance.

Les collaborateurs auraient confiance pour :

81 % (-2 points) en leurs managers (vs CEA 63 %).

77 % en la personne en charge de l'Éthique et la Compliance (vs CEA 63 %) bien que celle-ci reste connue par seulement **51 %** des salariés (vs CEA 32 %).

Une confiance croissante dans le dispositif d'alerte.

Le dispositif d'alerte est efficace et connu par **82 %** (+3 points) des collaborateurs du groupe (vs CEA 73 %).

72 % (+1 point) des collaborateurs font confiance au groupe pour les protéger en cas de lancement d'une alerte (vs CEA 64 %).

Une prise de risque perçue qui augmente à **55 %**, soit +13 points par rapport à 2024 (vs CEA 64 %).

3 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

3 UNE RECONNAISSANCE DE RESPECT ET DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS



Le respect perçu à l'égard des salariés progresse pour **83 %** (+1 point) des collaborateurs (vs CEA 73 %).

L'entreprise est reconnue pour le respect et la protection des droits humains : protection des données personnelles pour **88 %** des collaborateurs (vs CEA 86 %), respect des

conditions de travail et de sécurité pour **85 %** (+1 point) (vs CEA 82 %), lutte contre la discrimination pour **81 %** des collaborateurs (vs CEA 79 %).

Pour poser une question ou faire une alerte : <https://alert.groupeadp.fr>